



Plus d'infos

JOURNÉE AFIAP

La nouvelle réglementation des appareils à pression : avantages et précautions à prendre dans sa mise en oeuvre

L'Association française des ingénieurs en appareils à pression (Afiap) organise une demie-journée technique sur la nouvelle réglementation des appareils à pression, le 23 novembre 2018, à la Cité des Entreprises à Lyon.

Après 11 mois de mise en œuvre de l'arrêté du 20 novembre 2017, il est déjà possible de constater un certain nombre de faits. Après un premier bilan fait le 6 juin lors de la journée Afiap, cette matinale est l'occasion de faire un nouveau point, et d'avoir un ensemble de témoignages et points de vue sur certaines dispositions de cette nouvelle réglementation.

L'Afiap a été créée en 1976, par trois membres fondateurs : l'Institut de soudure (IS), le Syndicat de la chaudronnerie, tuyauterie et maintenance industrielle (SNCT) et le Cetim.

Programme et inscription en téléchargement ci-dessous

Programme

09h00 - Accueil et introduction par le Président de l'Afiap, Frédéric Bengler

09h30 - 12h30 : Conférences

- 09h30 : La nouvelle réglementation des appareils à pression, *Philippe Simon – BSERR*
- 10h00 : Mise en place & perspectives de l'Observatoire appareils à pression, *Mohammed Cherfaoui - Afiap/Cetim*
- 10h30 : Arrêté du 20 novembre 2017 : état des lieux et perspectives, le point de vue des Organismes Habilités, *Jean-Philippe Longin - Aquap*
- 11h00 : Prise en compte de la Nouvelle Réglementation dans le CTM Maintenance, *Aurélien Di Rienzo - SNCT*
- 11h30 : Remontées terrain de l'application de l'A.M. du 20/11/17 – Préparation du guide des guides des plans d'inspection - Le point de vue des industriels et exploitants, *Olivier Aubertin et Richard Grangier – APITI*

12h00 : Table ronde : questions / réponses et conclusions

12h30 : Cocktail déjeunatoire